

LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

Samedi
 NY Islanders 4 Floride 1
 Boston 4 Montréal 2
 Tampa Bay 3 Ottawa 1
 New Jersey 3 Toronto 0
 Edmonton 4 St. Louis 1
 Colorado 5 Vancouver 2
 Washington 2 Los Angeles 2

Hier
 San Jose 2 Chicago 1
 Philadelphie 3 Tampa Bay 0
 Detroit à Phoenix, 21h

Ce soir
 Philadelphie à Montréal, 19h30
 Boston en Floride, 19h30
 Ottawa à St. Louis, 20h30
 Buffalo à Dallas, 20h30
 Toronto au Colorado, 21h
 Los Angeles à Vancouver, 22h

CONFÉRENCE DE L'EST

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	34	18	10	6	95	80	42
Montréal	34	18	12	4	102	86	40
Boston	32	15	12	5	80	82	35
Ottawa	32	13	15	4	80	77	30
Caroline	33	12	16	5	88	94	29
Buffalo	30	10	14	6	76	81	26

Section Nord-Est

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
New Jersey	31	22	9	0	94	55	44
Philadelphie	33	18	9	6	94	75	42
Washington	33	15	12	6	99	91	36
N.Y. Islanders	32	13	15	4	87	87	30
N.Y. Rangers	34	9	14	11	87	95	29
Florida	32	11	16	5	80	96	27
Tampa Bay	31	6	21	4	57	102	16

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Dallas	34	21	9	4	106	71	46
Detroit	32	19	8	5	107	77	43
St. Louis	34	20	11	3	100	78	43
Phoenix	32	13	14	5	85	89	31
Chicago	32	10	16	6	69	82	26
Toronto	30	10	15	5	65	81	25

Section Centrale

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Colorado	34	17	8	9	102	86	43
Los Angeles	31	12	13	6	92	87	30
Anaheim	33	12	15	6	76	95	29
Edmonton	34	11	16	7	82	100	29
San Jose	33	12	18	3	82	97	27
Calgary	34	9	18	7	87	102	25
Vancouver	32	9	19	4	91	116	22

Section Pacifique

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Colorado	34	17	8	9	102	86	43
Los Angeles	31	12	13	6	92	87	30
Anaheim	33	12	15	6	76	95	29
Edmonton	34	11	16	7	82	100	29
San Jose	33	12	18	3	82	97	27
Calgary	34	9	18	7	87	102	25
Vancouver	32	9	19	4	91	116	22

EN BREF

Biathlon: le Canada n'a pas de veine

(PC) — La Norvège et la France ont décroché leur première médaille d'or de la saison aux épreuves de relais de la Coupe du monde de biathlon, pendant que les Canadiens ont connu une journée très difficile. Le quatuor canadien, formé de Kristin Berg, de Myriam Bédard et de Loretteville, de Michelle Collard et de Nikkie Keddie, a pris la 18^e position. Chez les hommes, la course a été dominée par les Norvégiens. Eric Jensen de Régina, Steve Cyr de Val-Bélair, Ian Robertson d'Edmonton et Jean Paquet de Loretteville n'ont pas complété l'épreuve et ont été classés en 23^e place.

Record en haltérophilie

(AP) — Le Russe Andrei Chemerkin a battu hier le record du monde de l'épaulé-jeté de la catégorie des 108 kilos lors des championnats du monde d'haltérophilie, en soulevant 262,5 kilos. Le Russe de 25 ans a amélioré de 2,5 kilos son propre record du monde, établi lors des JO d'Atlanta.

FOOTBALL

Hier
 Dallas 24 Cincinnati 31
 Detroit 14 Minnesota 13
 Tennessee 19 Baltimore 21
 Kansas City 20 Buffalo 14
 Miami 0 Indianapolis 41
 Philadelphia 17 Atlanta 20
 Tampa Bay 0 New York Jets 31
 Arizona en Nouvelle-Orléans, 16h.
 Green Bay 31n Caroline 10
 Kansas City 29 San Diego 7
 Seattle 22 Oakland 21
 Chicago à St. Louis, 20h

Aujourd'hui
 Denver à San Francisco, 21h

Vigneault se pose encore des questions sur son personnel

GUY ROBILLARD
 PRESSE CANADIENNE

A la fin Vigneault se pose encore de sérieuses questions sur son personnel.

Entraîneur-chef recruté dans la Ligue nationale, il se dit encore en période d'évaluation au niveau de ce qu'il appelle «l'acceptation des rôles».

«Après 34 matchs, je ne suis pas encore convaincu que certains peuvent remplir leur rôle avec constance. Soit qu'ils n'ont pas les habiletés pour le faire ou qu'ils ne l'acceptent pas.» Dans les deux cas, c'est aux entraîneurs d'y voir.

Vigneault a été impressionné par ce qu'il a vu au New Jersey: «Une acceptation totale de tous les joueurs des Devils, au niveau de la robustesse, de la défense et du jeu collectif.»

«Il faut oublier son temps de glace et faire passer l'équipe avant l'individu, et j'ai encore des points d'interrogation à ce sujet», a ajouté l'entraîneur du Canadien en parlant de ses troupes.

Cette acceptation de son rôle, elle vaut pour un joueur de quatrième trio comme Turner Stevenson, par exemple, qui doit s'impliquer physiquement, et d'autres que Vi-

gneault n'a pas voulu nommer. On peut déduire que ce sont des joueurs qui souhaitent avoir plus de temps de glace ou jouer plus offensivement au détriment des succès de l'équipe.

Quoique, insiste Vigneault, il faut faire la différence entre ceux qui ne peuvent pas et ceux qui ne veulent pas.

Il a donné l'exemple de Vincent Damphousse, un joueur qui déçoit grandement mais qui a sa bénédiction, parce que, selon lui, il travaille fort dans le gymnase et tente de s'en sortir.

Vigneault est un entraîneur studieux et appliqué, qui est prêt à travailler à long terme.

Hier, il a donné l'exemple de Steve Yzerman, qui ne s'impliquerait consciencieusement en défense que depuis deux ans environ et est maintenant prêt à souffrir pour bloquer des lancers.

«Ça prend du temps», insiste Vigneault.

En aura-t-il suffisamment, puisque les employeurs de la LNH sont beaucoup moins patients avec les entraîneurs qu'avec les joueurs millionnaires?

«Moi, mon travail est d'améliorer mes joueurs», répond l'entraîneur.

Slalom géant de Val d'Isère

Maier s'est déchaussé trop vite!

ASSOCIATED PRESS

Val d'Isère — Bien que battu de près d'une demi-seconde par l'Autrichien Hermann Maier, le Suisse Michael Von Gruenigen a remporté, hier, sur tapis vert le slalom géant de la Coupe du monde de ski alpin à Val d'Isère.

Maier a été disqualifié pour avoir déchaussé trop tôt ses skis une fois la ligne d'arrivée franchie! La Fédération internationale de ski (FIS) a établi cette sanction une zone limite «déchausse», pour éviter un excès de

précipitation des skieurs soucieux de montrer aux caméras de télévision, la marque inscrite sous leurs spatules.

Sur les deux tracés de 54 et 53 portes, Maier, déjà vainqueur de deux courses cette saison, avait skié 40 centièmes de seconde plus vite que Von Gruenigen, le champion du monde de la discipline, crédité de 2:29,48 minutes. L'équipe suisse ayant immédiatement déposé un appel, Maier a été disqualifié par la FIS une demi-heure après l'arrivée.

Sacré champion du monde de slalom géant à Sestrières en février der-

nier, Von Gruenigen a reconnu avoir «eu des victoires plus belles». Il s'était imposé à Tignes le mois dernier en ouverture de la Coupe du monde, et avait déjà remporté un géant à Val d'Isère en 1995. C'est sa 13^e victoire en Coupe du monde.

Les Autrichiens ont déposé une réclamation, arguant que Maier n'avait déchaussé qu'un ski. La FIS va étudier cette réclamation. Mais pour l'heure, deux Autrichiens sont classés aux deuxième et troisième places, Stefan Eberharter et Hans Knauss (2:30,41 et 2:30,57).

NFL

Les Jaguars en éliminatoires

ASSOCIATED PRESS

Les Jaguars de Jacksonville sont qualifiés pour les éliminatoires. C'est l'essentiel. Dans quelques années, personne ne se souviendra comment ils y sont parvenus.

Mark Brunell a récolté 317 verges de gains aériens et il a marqué un touché à la suite d'une victoire de 13-14 contre les Bills de Buffalo.

«Ce ne fut pas très joli cette saison, a confirmé Brunell qui a complété 24 de ses 32 tentatives de passes. Tout peut survenir en éliminatoires. C'est une toute nouvelle saison et nous serons prêts.»

Lions 14 Vikings 13

À Minneapolis, un attrapé d'une verge de Herman Moore avec trois secondes à faire au quatrième quart a permis aux Lions de Detroit d'inscrire le touché décisif, hier, et ainsi d'arracher une victoire de 14-13 aux Vikings du Minnesota. Ce gain permet aux Lions (8-7) d'espérer une qualification pour le tour éliminatoire

Bengals 31 Cowboys 24

Boomer Esiason a dirigé deux passes de touché pour mener les Bengals de Cincinnati à un triomphe de 31-24 contre les Cowboys de Dallas. Les Bengals (6-9) ont marqué 31 points de façon consécutive après avoir été complètement dominés au premier quart.

Falcons 20 Eagles 17

Un botté de précision de 33 verges de Morten Andersen a permis aux Falcons d'Atlanta de vaincre les Eagles de Philadelphie 20-17.

Téléphone: 985-3344
 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
 Ordonnance

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 3 décembre 1997, a édicté l'ordonnance suivante:

- 4 Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les taux d'occupation en fonction des zones (3) et abrogeant diverses ordonnances

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (R.R.V.M., chapitre C-11, a. 30)

Montréal, le 12 décembre 1997
 Le greffier,
M^e Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

SOUSSION 8421
Date d'ouverture: 7 janvier 1998

Construction d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Victoria, de la 9^e Avenue à la rue Delphis-Delorme. Cautionnement: 30 000 \$
 Soumission: 64 \$

Service des travaux publics
 Unité conception
 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440
 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 64 \$ T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 15 décembre 1997 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée avant 14h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113-A, Montréal (Québec), H2Y 1C6, sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, le 15 décembre 1997

Le greffier,
M^e Léon Laberge

CANADA, Province de Québec, District de MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 708 975 466, 708 975 595, VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS BALDASSARRE MASSIMO, SAISI. Le 8 janvier 1998, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: - Véhicule automobile Plymouth Voyager, 1984, immatriculé: RXT 521, no série: 2B4FK21G3ER127556, Montréal, le 11 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, Province de Québec, District de MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 655 962 440, 708 714 506, VILLE DE MONTRÉAL, SAISISANT VS BEAUREGARD KARINE, SAISI. Le 8 janvier 1998, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: - Véhicule automobile Chevrolet Cavalier, 1992, immatriculé: 998 BFZ, no série: 3G1JC5140NS839567, Montréal, le 11 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
 Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
 Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

(C.C.O., art. 795)
 AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de ROGER CREVIER, en son vivant domicilié au numéro 23, rue Houffleur à Candiac (Québec) JSR 3P4, survenu le quatre-vingt-sept mars mil neuf cent quatre-vingt-seize, un inventaire des biens du

défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Irène Bergeron, le premier décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, devant Me Hélène Lamarre, notaire, pratiquant au 950, Sault St-Louis à La Prairie (Québec), conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Hélène Lamarre, notaire, (sise au 950, Sault St-Louis à La Prairie (Québec) JSR 1E1

Donné, à La Prairie, ce premier décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

HELENE LAMARRE, notaire et procureur.

CANADA
 Province de Québec
 District de Montréal
 AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

AVIS est donné, par les présentes, que BUANDERIE EXTRA LTÉE compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social et faisant affaires dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'Article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.

Montréal, le 11 décembre 1997
 MARK L. ZIMMERMAN, Avocat
 2000, rue Mansfield
 Bureau 1600
 Montréal, (Qc) H3A 3A4

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs : 840-4903
 Extérieur : 1-800-324-1759

Ville de Longueuil

APPEL D'OFFRES

La ville de Longueuil requiert des soumissions pour la fourniture de biens et services suivants:

Fourniture de 10 automobiles de police 98-151
 Les soumissions seront reçues jusqu'au **Jeu 8 janvier 1998 à 11 h** au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774
 Un service de l'U.M.O.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
 Ordonnance

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 10 décembre 1997, a édicté l'ordonnance suivante:

- 17 Ordonnance sur les exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis

Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984, a. 3)

Montréal, le 15 décembre 1997
 Le greffier,
M^e Léon Laberge



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Laval
 Comté de Mille-Îles
Appel d'offres no : 0019-30-01-42-35

Fourniture et livraison d'une vanne de contrôle incluant les actionneurs, l'instrumentation nécessaire au contrôle et à l'opération ainsi que les supports, ancrages et accessoires.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

NOTE : Les bureaux de la SQAÉ seront fermés du 24 décembre 1997 au 04 janvier 1998 inclusivement.

PRIX: 90,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

LIEUX DE CONSULTATION: Service de l'ingénierie de Ville de Laval, 3, Place Laval, bureau 300, Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; SQAÉ à Montréal et Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire, présentées sur les formulaires préparés à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval (M. Guy Collard) à 1, Place du Souvenir, casier postal 422, succursale Saint-Martin, Ville de Laval (Québec) H7V 3Z4, avant le 11^{ème} heure, le mardi 20 janvier 1998 seront ouvertes à 12h00 (midi) dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

GARANTIES DE SOUMISSION:
Cautionnement (26 000,00 \$) ou chèque visé ou autre (13 000,00 \$)
 N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
 Marc Pinsonnault, LL.B., B. Sc.
 Secrétaire général

D-15-12-97

Montréal, le 15 décembre 1997
 Le greffier,
M^e Léon Laberge